



dialoga

Transforming conflict into cooperation

PREVENIR LES
CONFLITS PENDANT LE
TÉLÉTRAVAIL

La crise liée à la pandémie de COVID 19 a obligé à adapter nos organisations à des nouveaux modes de travail: télétravail, pas de contact physique avec les collègues, besoin de trouver un équilibre entre famille et le travail, utilisation plus fréquente des applications web...

Tous ces changements nous ont basculé hors notre zone de confort, la communication dans les équipes est devenue plus difficile et le risque de malentendus a augmenté.

OBJECTIFS

Les participants dans ce webinaire :

- Réfléchiront sur les défis à la communication et le travail d'équipe pendant le télétravail ;
- Développeront des stratégies pour prévenir les conflits liés au télétravail.

DATE

Mercredi, 10 Juin

15:00 h (Paris) - 1 heure

PROGRAMME

I. Les défis liés au télétravail pendant la pandémie COVID 19

II. 3 outils pour prévenir les conflits au lieu de travail

1. Prendre soin de soi-même ;
2. Écoute active et empathique ;
3. Communication non-violente.

III. 3 stratégies pour les leaders d'équipe

1. Adapter les attentes à la réalité ;
2. Prendre soin du bien-être émotionnel de l'équipe;
3. S'adapter ensemble aux nouvelles circonstances.



Ramon TENA, médiateur et formateur

Je fais des médiations liées aux conflits entre co-équipiers depuis 8 ans. J'aime partager les outils et stratégies que j'utilise en tant que médiateur et, à cette fin, je collabore comme consultant et formateur avec des organisations publiques et privées pour aider leurs équipes à coopérer et transformer les conflits qui pourraient mettre cette collaboration en danger.

En 2014, j'ai intégré le Pool de formateurs du Conseil de l'Europe, au sein du Département jeunesse, où je m'implique à des projets pour promouvoir la transformation de conflits, la participation des jeunes et l'Éducation aux Droits Humains.

Depuis 2012, j'encourage l'implantation de la médiation en Andorre, où j'ai promu et dirigé des cours de troisième cycle en médiation (2014 et 2018) et j'ai fait part de l'équipe qui a rédigé la Loi en Médiation (2018). Depuis lors, j'intègre la Commission de Médiation du Gouvernement de l'Andorre.

J'ai travaillé pour le Gouvernement de l'Andorre dans le domaine des relations internationales jusqu'à 2012, quand je me suis engagé dans mon projet Dialoga, un projet d'entrepreneuriat social qui vise à aider les individus et organisations à utiliser le dialogue comme une outil de leadership et transformation.

PRIX

Gratuit

INSCRIPTIONS

<https://forms.gle/D2GFohPSJ6b3V1DPA>

EN SAVOIR PLUS

www.andorramediacio.com

<https://www.linkedin.com/in/ramontena/>